SECRITARIAT D'ETAT A L'ACRICULTURE

H.A.R.

Secrien Spéciale d'Érides de Pédologie et d'rhydrologie

LES ASSOCIATIONS HALOPHILES DE TUNISIE

par

Georges NOVIKOFF - Phytosociologue -

(E-S)

LES ASSOCIATIONS HALOPHILES DE

TUNISIE

par

Georges NOVIKOFF

- Phytosociologue -

SOMMAIRE

]	Pages
I ~	GEI	NERALITES	1
II -	LΑ	VEGETATION HALOPHILE DE TUNISIE	4
	A)	- <u>Définitions</u>	4
	B)	- Méthodes d'étude	4
	C)	- La végétation halophile	5
		1º - Les sols salés et les sols salés à alcali	5
		2° - Les formes d'accumulation éclienne des sols salés	6
		3º - Les marécages salés côtiers .	7
	D)	- La végétation des sols gypseux	8
		1° - Les sols gypseux formés par évaporation d'une nappe salée	9
		2º - Los sols gypseux d'origine différente	9
		3º - Détermination de la profondeur de l'horizon gypseux	10
ттт _	GU.	NCLUSTONS	11

I - GENERALITES

Une étude phytosociologique de la Tunisie a été effectuée de 1952 à 1958 par une équipe de six chercheurs sous la direction de H. le Professeur EMBERGER. Il a été ainsi obtenu un inventaire systématique de la végétation de l'ensemble du territoire tunisien ; ceci est le premier exemple de la prospection botanique totale d'un pays, et outre l'intérêt scientifique évident de ce travail, nous en verrons tout à l'houre l'intérêt pratique.

Il nous faut d'abord rappeler très brièvement quelques notions essentielles concernant l'Ecologie, la Phytosociologie, et les méthodes d'étude phytosociologiques.

L'Ecologie végétale est, vous le savez, l'étude des relations entre les plantes et le milieu. Ces relations sont complexes. Les écologistes distinguent en général :

- T une action du milieu physique externe sur les plantes,
- 2 une action des plantes sur le milieu physique externe, ou réaction,
- 3 une interaction des plantes entre elles, ou coaction.

En général, une étude écologique ne porte que sur l'un de ces aspects. On étudie, par exemple, la concurrence chez les plantes de la prairie américaine, l'influence de la végétation sur l'évolution des sols, ou l'influence des facteurs écologiques simples, tels la lumière, ou la température sur la répartition des plantes.

La Phytosociologie, elle, est une discipline très voisine de l'Ecologie puisqu'elle a pour but l'étude des associations végétales (ou phytocénoses). Une association végétale est un groupe d'espèces de composition floristiques déterminée (c'estàdire qu'uno association végétale réunit toujours les mêmes

espèces) régies par des conditions définies de concurrence et de milieu.

Voici un exemple : dans le centre de la Tunisie, une simple observation permet de remarquer que de vastes étendues sont occupées par de grands buissons épineux toujours accompagnés de touffes vertes d'un aspect particulier et d'une autre plante d'aspect argenté. Il s'agit du Jujubier (Zizyphus lotus) de l'Armoise champêtre (Artemisia campestris), de l'Echiochilon fructicosum. Une étude pédologique de toutes les stations où on les rencontre toutes les trois à la fois montre qu'il s'agit de sols profonds; à texture grossière. Il suffira donc de constater leur présence simultanée pour connaître la nature du sol. Ces plantes peuvent, bien entendu, se rencontrer isolément mais leur signification écologique est alors tout à fait différente. Autre exemple : dans le Sud de la Tunisie on retrouve fréquemment associés Anarrhinum brevifolium et Zigophyllum album ; l'étude pédologique montre qu'il s'agit d'un sol à forte teneur en gypse. Cette analyse pédologique établie, nous saurons donc que chaque fois que nous retrouverons à la fois Anarrhinum et Zigophyllum il s'agira d'un sol de ce type.

En résumé ce qui caractérise l'association végétale, c'est la relation très étroite que l'on peut établir entre un groupement de plantes où phytocènose et le milieu. Que l'association végétale est le reflet fidèle de son milieu est une notion fondamentale en phytosociologie. Ceci permet par une simple observation de la composition floristique d'une station de déduire les conditions de sol et de milieu.

Quelques mots très brefs sur la méthode utilisée ; toute étude phytosociologique comporte deux étapes :

- l'établissement pour chaque station étudiée, d'une liste floristique ou releve, accompagnée d'une description sommaire du milieu (profil, régime hydrique, vent dominant, altitude, exposition ...)
- la comparaison de ces listes entre dles réunies en un tableau phytosocilogique où sont portés tous les

résultats ainsi obtenus, tableau qui permet de dégager un groupe d'espèces (ou association ou phytocènose) se développant dans des conditions toujours semblables. Ce groupe est l'association.

En quoi réside l'intérêt de la Phytosociologie ?
Nous savons que là où existe l'association A se retrouve le milieu A; or à des milieux identiques correspondent les mêmes
solutions agronomiques. Ainsi, l'association à Zyzyphus lotus et
Artemisia campestris précedemment étudiée se développe sur des
sols correspondant aux meilleures terres pour la plantation de
l'olivier en culture sèche.

On peut donc, là où on rencontre cette association, préconiser la plantation de l'olivier en sec. De la même façon, la Phytosociologie intervient dans toutes les questions de mise en valeur : détermination de limiter d'une culture donnée (Palmier Degla), établissement et exploitation des pâturages, aménagement forestier.

II - LA VEGETATION HALOPHILE DE TUNISIE

A) - Définitions .

Une plante est dite halophyte quand elle présente un développement optimum en milieu salé ou très salé; elle présente un dispositif anatomo-physiologique particulier. Transplantée en milieu non salé elle s'y développe moins bien.

A l'inverse, une plante est dite glycophyte lorsqu'en milieu salé elle se développe de façon non optimale, son optimum se situant évidement en milieu non salé.

B) - Méthodes d'étude:

Dans l'étude de la végétation halophile la mise en évidence des relations sol-végétation s'effectue de façon différente suivant les stations : Il est des cas simples où il est facile d'étudier ces relations : celui par exemple où à un milieu donné correspond une seule association. Il n'y aura donc à établir qu'un seul type de profil (par zone climatique).

Mais le cas le plus fréquent et le plus complexe particulièrement dans les zones arides, très étendues en Tunisie
- est celui d'une superposition, d'une stratification de milieux
parfois fort différents. On note alors la coexistence de plusieurs associations qui par ailleurs peuvent exister à l'état
isolé.

Ainsi: dans le Sud Tunisien de vastes surfaces sont occupées par l'association à Frankenia thymifolia, Limoniastrum guyonianum, Limonium pruinosum SSP. ALLEZEITII, le sol est constitué par un encroûtement gypseux d'un certain type. Par ailleurs une autre association, l'association à Arthrochemum glaucum couvre également de grandes étendues: mais le sol à l'analyse apparaît fortement salé et on note près de la surface la présence d'une nappe phréatique salée. Or nous avons rencontró dans une même station et coexistant floristiquement ces deux associations: l'étude pédologique montre alors l'existence de deux horizons différents et superposés:

- un horizon gypseux qui correspond à l'association à Frankenia et au-dessous,

- un horizon très salé et une nappe salée correspondant à l'association à Arthrochemum glaucum.

Ceci se retrouvant fréquemment et chez d'autres associations nous pouvons donc poser comme hypothèse de travail qu'à la coexistence dans une même station de plusieurs associations correspond une stratification de milieux différents.

C) - La végétation halophile.

Les sols et les milieux salés occupent de vastes surfaces en Tunisie, surface très différentes par leur géomorphologie, les conditions climatiques etc ... du chott (bassin endoreique ou cuvette d'évaporation sans éxutoire aux marécages salés
côtiers, des sebkhas (steppes à halophytes succulentes) aux
marécages faiblement salés, on trouve une grande diversité de
milieux qui se traduit par une remarquable specifité dans la
végétation.

Nous étudierons ici les types de milieu les plus caractéristiques et la végétation leur correspondant :

- les sols salés et les sols salés à alcali,
 - les formes d'accumulation éolienne,
 - les marécages côtiers.

1º - Les sols salés et les sols salés à alcali.

Ils occupent en Tunisie de vastes espaces et la végétation qui les caractérise peut être classée en deux groupes principaux.

a) Les associations à halophytes typiques :

Du Nord au Sud de la Tunisie ces plantes indiquent toujours :

- un milieu salé à teneur définie,
- la présence d'une nappe phréatique plus ou moins proche de la surface et de régime déterminé (voir fig. 1 et 2 hors texte).

Classées par ordre de salure croissante ce sont :

- Salicornia Arabica,
- Arthrochemum glaucum,
- Halocnemon strobilaceum.

Fortement stenoïques, puisqu'étroitement liées à la présence de ces deux facteurs (salure et nappe), elles caractérisent toute la gamme des sols salés.

Les conditions de texture : grossière ou fine et la nature des associations accompagnant ces halophytes typiques permettent de préciser s'il s'agit d'un sol salé - ou salé à alcali sur un horizon ou sur tout le profil (superposition de ces espèces à enracinement profond avec des associations d'annuelles à enracinement superficiel.

b) Les associations à halophytes facultatifs :

Leur présence et leur répartition sont non seulement en relation avec le taux de salure ou la proximité de la nappe mais dépendent également des conditions climatiques. Ce sont donc des plantes à faible stenoicité. Elles peuvent se développer dans des conditions de salure très différentes et caractérisent moins fortement les stations où on les trouve. Un exemple : l'association à Salsola tetrandra et Suaeda fruticosa se développe sur sol salé dans le centre tunisien et sur sol non salé dans le Sud.

2º - Les formes d'accumulation éolienne des sols salés.

En zone salée et argileuse, sous l'action d'un vent dominant peuvent apparaître des formations caractéristiques, provenant de la déflation de l'argile, pulvérisée sous l'action du sel. La végétation est alors en relation avec la forme de l'accumulation et la teneur en sel.

a) Accumulation on voile:

L'argile dispersée forme un placage plus ou moins important sur le sol. Nos observations ont jusqu'à présent, révélé dans des formations une teneur en sel élevée. L'association à Halopeplis Amplexicaulis se développe sur ces voiles.

b) Accumulation en lunettes:

Il y a formation d'un bourrelet caractéristique en bordure de la zone de déflation salée (généralement une sebkha). La composition du milieu de la lunette peut varier considérablement.

- 11) Lunette formée de sols salés à teneur en sel moyenne : l'association à Salsola tetrandra est caractéristique.
- b2) Lunette formée de sols salés à alcali :
 apparaît alors la végétation caractéristique des sols salés à alcali (halophytes
 typiques) Salicornia arabica Arthrocnemum glaucum Halocnemon strobilaceum.
- b3) Lunette à structure complexe : il y a superposition d'horizons de salinité différente: On rencontre généralement :
 - un sol salin en surface,
 - un sol salé à alcali en profondeur.

 La végétation qui s'y développe correspond

 à cette stratification des milieux :
 - association à Salsola tetrandra et Suaeda fruticosa,
 - association à Halocnemon strobilaceum.
- b4) Enfin il peut se produire par ruissellement une accumulation de sel à la base de la lunette. La végétation indique alors cette forte teneur en sel associations (d'halophytes typiques).

30- Les marécages salés côtiers.

Dans les zones côtières salées, qu'elles soient longuement submergées ou périodiquement recouvertes par la marée, aussi faible que soit celle-ci, on rencontre une végétation d'un type spécial, assez rare dans le bassin méditerranéen. L'espèce principale est constituée par une Salicorne (qui jusqu'à présent n'a été signalée qu'en Tunisie); cette Salicorne peut, par suite de différence dans le milieu (degré et régime de submersion) présenter deux formes différentes par la taille et la densité de groupement, (il s'agit probablement d'écomorphes).

a) La forme erigée :

Elle se développe en bordure des lagunes côtières (dans le Cap Bon par exemple); l'individu végétal est nettement discernable et a un port erigé. Cetto forme correspond à un régime de submersion prolongée, 6 à 8 mois par an (voir fig. 3 hors texte).

b) La forme prostrée :

Dans les zones soumises à la marée la Salicorne se présente sous forme prostrée, en pelouse dense ; les individus sont plus petits que dans la forme précédente et enchevêtrés. Cette pelouse correspond à des conditions écologiques précises : régime de submersion compléte et d'émersion régulièrement alternées et fréquentes (marée), (voir fig. 4 hors texte).

D) - La végétation des sols gypseux.

Les cols gypseux sont localisés dans le Sud tunisien. L'étude de leur végétation est assez complexe car il semble y avoir autant d'associations végétales que de type morphologique de gypse. Il nous faut tout d'abord distinguer les sols gypseux se formant par évaporation à partir d'une nappe salée de coux ayant une origine différente.

1º - Les sols gypseux formés par évaporation d'une nappe salée.

Ces sols se forment actuellement dans certaines sebkhas du Sud tunisien, dans des conditions définies de proximité du plan d'eau.

On distingue:

a) Les horizons d'accumulation gypseuse friable :

Ils constituent dans les oasis des encroûtements où le gypse présente sous des formes très différentes, citons :

- sable gypseux : l'association caractéristique est : Limonium tunetanum et Aeluropus litto-ralis, Zygophyllum album,
- poupées de gypse de nodules gypseux dans grès gypseux : association à Nitraria schroeberi et Atriplex mollis.
- b) Les horizons d'accumulation gypseux compacts:

C'est typiquement ce que l'on appelle le debdeb, amas de gypse en microcristaux noyés dans un ciment gypseux et caractérisés par l'association à Zygophyllum album et Limoniastrum guyonianum.

2º - Les sols gypseux d'origine différente.

a) Les sols alluviaux :

Presque tous les sols alluviaux du Sud tunisien contiennent du gypse en proportions variables : ils peuvent être suivant la teneur en gypse, des sols calcaro-gypseux, gypso-calcaire, ou gypseux. Or ces teneurs sont définies par le remplacement d'une association qui se développe sur un sol calcaro-gypseux (association à Gymnocarpos Decander et Atractylis Serratuloides) par une association

caractéristique des sols à forte teneur en gypse (association à Anarrhinum brevifolium et Zygophyllum album).

b) Les sols formés en place : les encroûtements :

Les encroûtements gypseux peuvent affleurer ou au contraire être situés en profondeur. Il en existe de nombreux types auxquels correspondent différentes associations. Ainsi par exemple, dans la région de Gabès l'association à Frankenia thymifolia, Limonium pruinosum se développe sur des encroûtements constitués par des microcristaux de gypse noyés dans un schle gypseux.

3º - Détermination de la profondeur de l'horizon gypseux

La détermination de la profondeur de l'horizon gypseux a une grande importance ; lorsque l'encroûtement gypseux dans le cas de l'association précédente se situe entre 2 mètres et 1,50 m, se développe l'association typique. Lorsque la profondeur se situe entre 1 m et 1,50 m, apparaît l'association à Salsola cruciata et Traganum nudatum. Lorsque l'encroûtement se situe entre 1 m et la surface du sol, apparaît Zygophyllum album.

III - CONCLUSIONS

Pour conclure ce bref aperçu sur la végétation halopile de Tunisie il nous faut faire remarquer combien connaitre cette végétation et les indications qu'elle donne peuvent être utiles dans la mise en valeur des vastes terres salées et gypseuses - terres arides ou semi-arides qu'elle couvre -

Pour les sols salés il est par exemple nécessaire de distinguer les sols salés des sols salés à alcali ; car les procédés de mise en valeur sont très différents : si dans le premier cas lessivage et drainage suffisent pour transformer ce sol et le rendre à la culture des amendements sont indispensables dans le cas des sols salés à alcali. Ainsi que nous le disions au début de cette notice pour un botaniste initié à ces principes une simple observation de la végétation permet d'établir cette différence.

De même dans les sols gypseux si l'encroûtement est superficiel il empêche toute culture arbustive seules les cultures céréalières sont possibles, un encroûtement profond au contraire permet ces deux types de cultures. Or la détermination de la profondeur de cet encroûtement est indispensable pour éviter des erreurs dans la mise en valeur; là encore l'observation de la végétation renseigne avec précision.

Dernier exemple: dans les oasis situées à la périphéric du Chott Djerid existe un encroûtement provenant d'une nappe phréatique; c'est le deb-deb des agriculteurs de la région. L'expérience leur a enseigné qu'il est nécessaire de l'enlever, sans cela aucune culture n'est possible. Or il existe une association spécifique du deb-deb.

Tout projet de mise en valeur doit donc tenir compte des indications que donne la végétation.

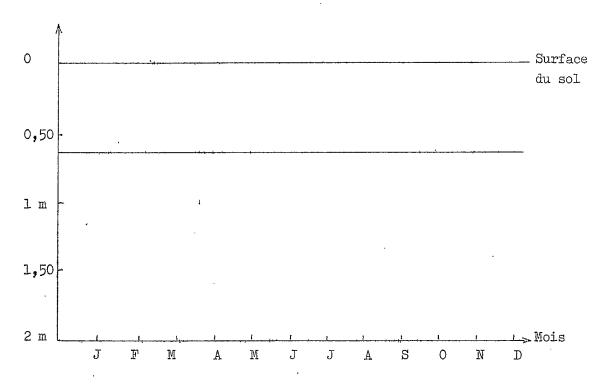


Fig. 1 - Variation annuelle du plan d'eau des stations où se developpe salicornia arabica

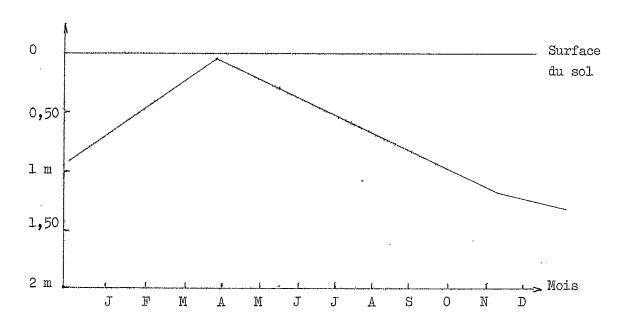


Fig. 2 - Variation annuelle du plan d'eau des stations où se developpe arthrocnemum glacum

Lagune Substrat

Fig. 3 - Forme erigée et les stations qu'elle occupe

____ Niveau de l'eau salée en Octobre

__ _ Niveau de l'eau selée en Mai

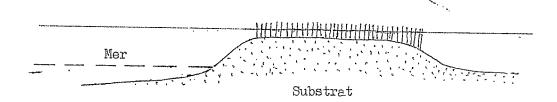


Fig. 4 - Forme prostrée et les stations qu'elle occupe

...... Niveau journalier maximum de la mer

___ _ Niveau journalier minimum de la mer

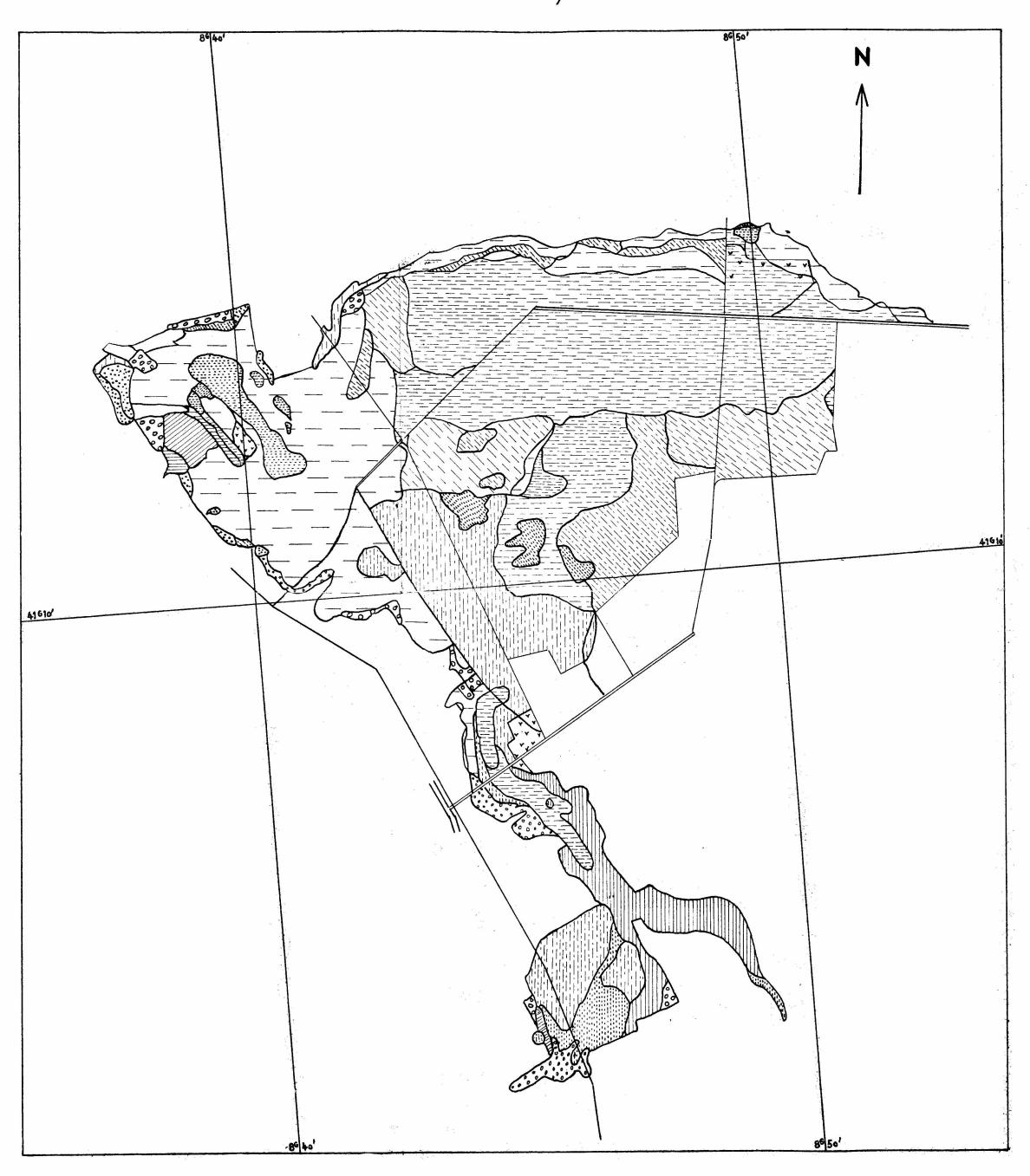
PIECES AUGEAEES AU DOSSIER

- I Carte du tapis végétal de la Tunisie (Echelle 1/1600.0002)
- II Carte de l'Etude Phytosociologique de Careet El-Habtouha (Echelle 1/50.000º)

DE GARAET EL MABTOUHA

Publiée sous la Direction du Service de la Carte des Groupements Végétaux de la France (C.N.R.S.) par l'Ecole Superieure d'Agriculture de TUNIS.

ECHELLE 1/50000



- LEGRADE PHYTOSOCIOLOGIQUE

I - Association à Sphenopus divaricatus et Spermela saline

seus association à Halognemum strobilageum

sous association typique

sous association a Suaeda fruticosa

sous association typique en mosaïque avec espèces plus hygrophiles et moins salées

II - Asseciation à Juncus subulatus et Cressa cretica

sous association typique

sous association typique faciés à Frankenia levis

sous association à Salicornia arabica

sous association Arthrochemo - Salicornietosma

sous association à Arthrochemm glaucum

III - Association à Salicornia radicans et Statice Boitavili

IV - Association à Scorsonera laciniata et Medicago ciliaris

sous association à Hordeum maritimum en mosaïque avec espèces plus hygrophiles

The state of the s

sous association à Hordeum maritimem

sous association à Ramunculus philonotis et Geranium dissectum en mosalque avec espèces de l'association

à Juneus subulatus et Cressa cretica
sous association typique

Association à Beta vulgaris et Cenanthe Globulosa

40. 2

VI - Association à Gaudinia fragilia et Trifolium intimederum var. Jaminiamum

sous association à Junous maritimus

sous association à Suaeda fruticosa

VII - Douplement à Atriplex Halimus

Bouplement à Postuca elatior var. arundinaces

Association a Suseda fruticosa et Lygeum spartum

Pouplement mixte à Junous maritimes et Junous assaims

Zone défrichée

Pressé par M. NOVIKOFF - Phytosociologue S.S.E.P.E.
et M. THIAULT - Expert F. A. O.

Année 1952

CARTE INTERNATIONALE DU TAPIS VÉGÉTAL

COUPURE SPÉCIALE - PUBLIÉE PAR LE GOUVERNEMENT TUNISIEN TUNIS - SFAX Une notice explicative de la carte et des cartons est publiée séparément La maquette de la carte et des cartons a été établie par MM. A. RINALDO et F. BAGNOULS. La feuille est publiée en 1958 sous la direction de 7° SÉRIE DU CHÊNE KERMÈS D. DIVISIONS ADMINISTRATIVES A. CARTON HYPSOMÉTRIQUE Cette carte a été établie selon les principes proposés par A. VERNET H. GAUSSEN M. GAUSSEN pour la carte du tapis végétal du monde. N° des feuilles ; NJ - 32 (incomplète) et Professeur à l'École supérieure d'Agriculture de Tunis Professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse Des documents ont été fournis par le Service des Eaux et NI - 32 Coupure spéciale Forêts, le Service de la Production végétale et le Service COULEURS N° de parution : I avec la collaboration des phytosociologues N° d'édition : I VERMILLON A, B, C, 3 LONG. LE HOUEROU, GOUNOT, NOVIKOFF, SCHOENENBERGER, THIAULT et J. SERRES ORANGÉ-ROUGE C. D. 4, 5, 15 ORANGÉ-VERT ORANGÉ-JAUNE ... JAUNE-MARRON... 8° SÉRIE DU CHÊNE LIÈGE MARRON C, D JAUNE VERT-JAUNE 10, 11, 5, 6 BLEU-JAUNE.... BLEU DE PRUSSE VÉGÉTATION NATURELLE . ZONE MARITIME ET SOLS SALÉS Cours d'eau temporaire Chef-lieu d'Arrondissement Batha Limite d'Arrondissement Limite Chel-lieu d'Annexe et B. ZONE DÉSERTIQUE 12° SÉRIE DU CÈDRE Chef-lieu de Caïdat Limite de Caïdat Limite de Caïdat de Hammamet F. ÉTAGES DES BORDS DES EAUX E. CARTON PLUVIOTHERMIQUE B. CARTON GÉOLOGIQUE ET DES LITS D'OUEDS 13° SÉRIE DU LAURIER ROS C. ZONE SUBDÉSERTIQUE VÉGÉTATION INTRODUITE TRANSFORMÉE 15° REBOISEMENT ZONE STEPPIQUE Hauts plateaux CULTURES PRÉCIPITATIONS : (moyenne annuelle des années 1900 à 1940) Steppe d'alfa de terra légère au-dessous de 100 mm. de 300 à 400 mm. de 700 à 1.000 mm. F * F * F Steppe d'alfa de terre lourde Terkane THE RESERVE OF THE PARTY OF THE The state of the s Steppe secondaire à Armoise blanche Basses plaines Charle feirhir All Comiles d mportance agricole.

La distribution de la pluie au cours de l'année est une question essentielle. Il en sera parlé dans la notice. Book Green Derrotes r r r GOLFE DE GABES F. UTILISATION DU SOL - FRUITIERS C. CARTON BOTANIQUE 1111 E. ÉTAGES A Soyance MÉDITERRANÉENS **JARDINS** I. DE DJERBA 1º SÉRIE DU GENÈVRIER CHOTT DIERID V V THE REAL PROPERTY OF THE PARTY American de la Alvane despire. Guerrian Control of United States of Moggar

Share or ling at the state of Cartes o 2° SÉRIE DU THUYA DE BERBÉRIE ___ DE BARBARIE 2222 3° SÉRIE DE L'OLÉO-FRUITIERS a 25.000 Amandiers **DE** Garrigue o 25.000 Agrumes ol ol o 25.000 Oliviers P 25.000 Pēchers A 25.000 Abricotiers Art a second sec 4 25.000 Figuiers 25.000 Fruitiers divers The state of the s 4° SÉRIE DU PIN D'ALEP Malate as Saudy

Blanch T Palmiers off el Djedig All temps with the state of the XÉROTHERMIQUE Promote and Charles and Charle Post Horners 5° SÉRIE DU PIN D'ALEP A STATE OF THE STA ET DU CHÊNE-VERT O.H. el Barne au-dessus de 300 A A A A La largeur des hachures est proportionnelle au nombre des divers fruitiers. de 250 à 300 A second of Message RÉGIONS FRUITIÈRES NATURELLES DE LA TUNISIE : Limite approximative de l'olivier (Conditions euméditerranéennes) Δ Δ Δ Δ Δ 6° SÉRIE DU CHÊNE-VERT Limite de région fruitière de 200 à 250 Limite du dattier Degla 3 Région des hauts plateaux ∆ ∆ ∆ ∆ ∆ ∆ ∆ ∆ de 150 è 200 Transition du centre Le carton botanique représente ce que serait la végétation dans Régions côtières 5 Région des grandes plaines du centre cent ans si l'homme et son bétail disparaissaient aujourd'hui. C'est ce qu'on oppelle le "plésicclimax". Cette notion est très importante pour l'économie car elle indique quelle est en chaque point la tendance doubtille de la vérificie. Decourse a serious a serious and serious a Bassin du Djerid 2 Région intermédiaire du Nord 7 Zone désertique montagneuse Hamadet 6) Guelta de 100 à 150 o nacione St. fetrolis Echelle de la Carte 1:1.000.000 Echelle des Cartons 1:5.000.000

Dessiné et imprimé par l'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL en 1958

de 40 à 100

Reproduction, même partielle, interdite.